

Lyon, 30 août 2021

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# La collecte des déchets verts reprend sur le territoire de la Métropole qui relance dès le 1<sup>er</sup> septembre son service de déchèteries mobiles.

## Déchèteries mobiles

Perturbé en raison de la crise sanitaire, le service des déchèteries mobiles de la Métropole reprend à compter de début septembre (pour une durée de dix mois jusqu'à juin 2022) pour les habitants de Lyon et de Villeurbanne à raison d'un rendez-vous par mois et par point de collecte.

Neuf déchèteries mobiles seront ouvertes : place Rambaud, place Bahadourian, place Elmaleh, place Ambroise Courtois, place du Prado et place Commandant Arnaud à Lyon, place Passementiers, place Wilson et place Chanoine Boursier à Villeurbanne.

Les dates d'ouvertures de ces déchèteries mobiles sont à retrouver sur le site :

#### www.grandlyon.com/decheteriesmobiles

Les habitants peuvent y apporter: métaux, bois, cartons, mobilier, encombrants non valorisables, petits appareils électriques et électroniques et tous les objets en bon état ou réparables. Toutes les déchèteries mobiles disposent d'une donnerie où les habitants peuvent déposer des objets réutilisables ou réparables. Les donneries ont pour vocation de collecter et de stocker les dons des usagers. Ils sont ensuite remis aux associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire partenaires pour être triés, valorisés, réparés si besoin et redistribués.

## Collecte solidaire des équipements électriques et électroniques

La collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques effectué en partenariat avec Ecosystème reprend dans les communes de Lyon, Bron et Vénissieux à partir du 4 septembre. Les habitants pourront déposer sur les points de collecte, tout appareil fonctionnant avec des piles ou sur secteur, qu'ils soient fonctionnels ou hors d'usage : du téléphone, jusqu'au réfrigérateur, en passant par les écrans. Ce service de proximité est organisé dans les 9 arrondissements de Lyon et dans les villes de Bron et Vénissieux, pour la 7<sup>e</sup> année consécutive. Les objets et appareils acceptés : petits appareils électriques (téléphones, sèche-cheveux, mixeurs, aspirateurs, fer à repasser...), gros électroménager (réfrigérateurs, lave-linge, cuisinières...), téléviseurs, écrans plats et tous types d'écrans, matériel informatique (ordinateurs, câbles, écrans, imprimantes, scanners...

Les lieux et le calendrier de la collecte sont à retrouver sur le site :

www.grandlyon.com/d3e

#### Service Presse Métropole de Lyon :



#### Déchèterie fluviale

La déchèterie fluviale du quai Fulchiron est ouverte chaque samedi de 9h à 18h sans interruption jusqu'au 31 octobre et de 10h à 16h du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars 2022. Tous les déchets acceptés en déchèterie fixe le sont également à la déchèterie fluviale à l'exception des déchets verts et des gravats. Elle est exclusivement réservée aux habitants à pied, en deux roues et en véhicules légers.

#### **Déchets verts**

Dès le 11 septembre, la collecte automnale des déchets verts reprend également. Elle est réservée aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. L'accès y est gratuit. Tous les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes...Ces points de collectes ont été mis en place pour désengorger plus particulièrement les déchèteries de l'ouest lyonnais, des monts d'Or et du val de Saône au printemps et à l'automne. Parallèlement, les 19 déchèteries métropolitaines restent bien sûr accessibles à ces déchets et aux autres déchets des ménages.

La valorisation de déchets verts représente en tonnage 20% des déchets ménagers et assimilés recyclés à l'échelle de la Métropole. Leur valorisation par compostage permet le retour à la terre de cette matière fertile. Les déchets verts sont transformés sur les plateformes de compostage de Ternay, Décines-Charpieu et Saint Pierre de Chandieu (69). Le compost est ensuite utilisé localement pour amender les sols des céréaliers, des maraîchers, des producteurs bio ou alimenter les paysagistes, les collectivités et les jardineries en terreau.

#### Calendrier de la collecte

Quincieux : parking du boulodrome :

11 septembre -25 septembre -9 octobre -23 octobre -6 novembre -20 novembre.

**Lissieu**: parking du CTM (7, route de Limonest):

18 septembre -2 octobre -16 octobre -30 octobre -13 novembre.

Dardilly: parking face au lycée hôtelier Rabelais (chemin du Dodin):

11 septembre -25 septembre -9 octobre -23 octobre -6 novembre -20 novembre.

Albigny-sur-Saône: parking rue Jean Chirat (en face du parc de l'Accueil):

18 septembre -2 octobre -16 octobre -30 octobre -13 novembre.

Champagne-au-Mont d'Or : parking de l'Espace Mont d'or (rue des Anciennes Vignes)

Tous les samedis du 11 septembre au 20 novembre inclus.

Fontaines-Saint-Martin : site Soliman Pacha (esplanade Charles de Gaulle) :

Tous les samedis du 11 septembre au 20 novembre inclus.

Saint-Cyr-au-Mont d'Or : parking-relais (angle route de Saint-Romain et rue du Stade) :

Tous les samedis du 10 septembre au 20 novembre inclus.

Collonges au Mont-d'Or : rue des Sablières :

18 septembre -2 octobre -16 octobre -30 octobre -13 novembre

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse



**Couzon-au-Mont-d'Or**: parking du stade: (croisement rue G. Péri et rue JB Anjolvy): 11 septembre -25 septembre -9 octobre -23 octobre -6 novembre -20 novembre.

**Marcy-l'Etoile** : avenue Bourgelat (parking à l'entrée de la commune de Marcy-l'Etoile) : Tous les samedis du 11 septembre au 20 novembre.

**Charly\***: parking du Malpas

11 septembre -25 septembre -9 octobre -23 octobre -6 novembre -20 novembre.

Jonage\*: rue de Verdun (entre le boulevard Pradel et la rue Fontaine): 11 septembre -25 septembre -9 octobre -23 octobre -6 novembre -20 novembre.

Horaires d'accès à ces points de collecte : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. (13h-18h les vendredis)

Les fourgons, bennes et véhicules à plateau sont interdits.

<sup>\*</sup> Sur présentation d'un justificatif de domicile